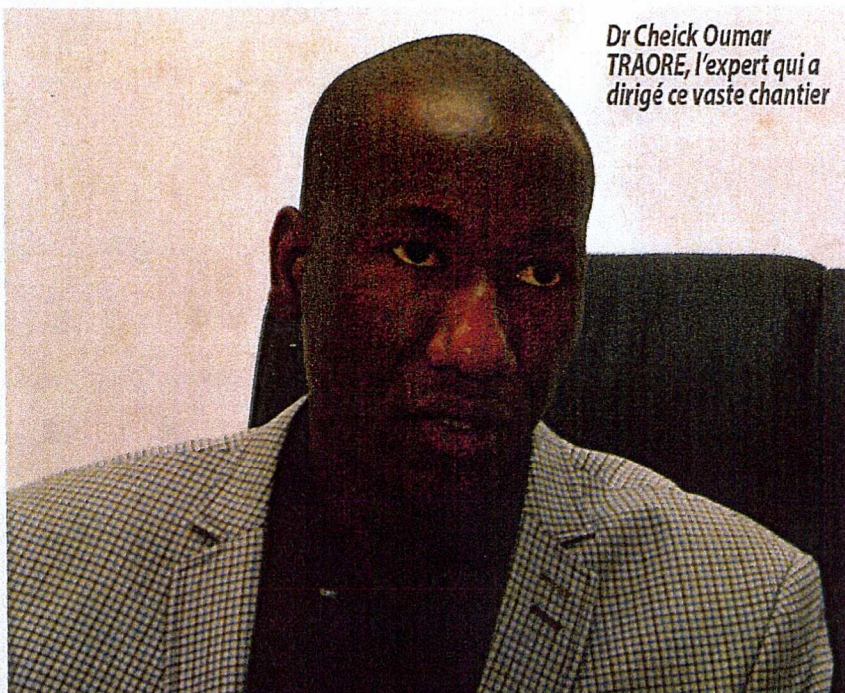


PROJET D'ARCHIVAGE DES DOCUMENTS AU MAEIAFBE

Une vaste opération de sauvegarde de la mémoire de la diplomatie béninoise



Dr Cheick Oumar
TRAORE, l'expert qui a
dirigé ce vaste chantier

La sauvegarde de la mémoire institutionnelle est l'un des talons d'Achille de l'Administration béninoise. A l'image de la fragilité de la documentation physique dans les autres institutions, les archives du Ministère des Affaires Etrangères, de l'Intégration Africaine, de la Francophonie et des Béninois de l'Extérieur (MAEIAFBE) étaient dans un état de destruction avancé. Aussi bien les accords et traités bilatéraux ou multilatéraux, les archives diplomatiques, que les documents de politique étrangère de haute portée historique, etc., faisaient l'objet de pertes régulières, rendant ainsi l'accès à l'information difficile et ardu. Pire, les bâtiments de conservation des archives étaient defectueux et hors normes. Après la mise en service des nouveaux bâtiments du Ministère des Affaires Etrangères, le 14 avril 2008, force a été de constater que des documents ont été abandonnés par le personnel dans les anciens locaux lors du déménagement. Ces documents sont devenus irrécupérables par le fait des intempéries, de la poussière, de l'humidité et des insectes. Par ailleurs, au cadre de conservation defectueux s'ajoute un personnel insuffisant pour faire fonctionner un centre de documentation et d'archivage. Grâce au plaidoyer du ministre Nassirou BAKO-ARIFARI, un projet de Gestion des archives a été mis en place en juillet 2014 en collaboration avec le Bureau de la Coopération suisse pour « sauver » la mémoire de la maison Diplomatie.

L'avis favorable du bureau de la Coopération suisse pour la préservation du patrimoine archivistique du Ministère des Affaires étrangères a accéléré le projet d'archivage des documents du MAEIAFBE. « Pays prioritaire des partenaires techniques et financiers, le Bénin est un pôle de stabilité politique et démocratique dans une région du monde aux crises politiques ainsi qu'aux violences armées d'activistes politico-religieuses. Le Bénin offre des conditions-cadre propice à une coopération au développement à long terme et la diplomatie béninoise a fait preuve de bonne tenue au cours des 8 dernières années », révèle l'étude confiée à Dr Cheick Oumar TRAORE, Consultant en système d'information et chargé de cours à l'université de Montréal. Commis par la Coopération suisse pour mettre en place et assurer l'animation d'un centre d'archivage des documents permettant au personnel et aux usagers du Ministère d'avoir accès aux informations utiles en temps réel, Dr TRAORE n'est pas en terrain inconnu. « J'ai eu à travailler au Bureau de la Coopération suisse de 2004 à 2009 au Mali, ensuite Consultant au PNUD comme Webmaster pour la conception du Site web du Forum des Inves-



Le bâtiment abritant le système d'informatisation de ce programme

tisseurs au Mali, ensuite consultant au Bénin pour le compte de la Coopération suisse. Actuellement, je travaille sur la Gestion Electronique des documents de Swisscontact Bamako et du Bureau de la Coopération Suisse au Mali. Pour ailleurs, nous avons mené un état des lieux sur la gestion des archives au Ministère des Relations Extérieures et de la Coopération Internationale du Burundi », détaille ce passionné de la Gestion Electronique des Documents. En fait, le projet de sauvegarde de la « mémoire » en déperdition et en détresse des Affaires étrangères répond à des objectifs-clé. Il s'agit de façon spécifique de : (i) améliorer le système existant en le dotant de nouveaux matériels pour faciliter l'exécution des tâches, (ii) renforcer les capacités du personnel dans la gestion des archives et de l'information et (iii) faire un appui au fonds documentaire pour permettre au Ministère de

se doter en ouvrages de référence, magazines, journaux et revues spécialisées. Les effets ci-après sont attendus de la mise en œuvre de ce projet:

- *La mémoire institutionnelle du MAEIAFBE est garantie par un système d'archivage performant;*
- *Les usagers de la direction en charge de l'archivage et de la documentation sont satisfaits de l'offre de services.*

Ces effets permettent d'induire incidemment deux résultats de taille mettant en évidence d'une part, que le système d'archivage du Ministère est restauré, rénové et doté de ressources humaines suffisantes et bien formées ; d'autre part que la direction en charge de l'informatique, de l'archivage et de la documentation du ministère est dotée d'un fonds documentaire plus actuel. L'ampleur de la tâche était pourtant

immense. Il s'agit en effet de traiter une quantité de documents estimée à 365 m3 en indice alors qu'au même moment le service des archives du ministère ne disposait pas d'équipement suffisant pour la numérisation des documents. En 2008, à la demande du ministère, une évaluation du projet d'archivage avait été faite par certains partenaires mais elle est restée sans suite. Un autre projet a été initié en 2009 pour la réouverture du centre de documentation ; mais les demandes d'acquisition d'ouvrages n'ont pas connu une suite favorable à cause des difficultés budgétaires auxquelles le Ministère faisait face. Depuis septembre 2013, suite à une requête d'appui pour la relance de son système d'archivage à l'initiative du ministre BAKO-ARIFARI, plusieurs réunions ont été tenues entre le Ministère des Affaires Étrangères et plusieurs partenaires pour la mise en place du projet d'archi-



Ce programme a permis de numériser les archives du ministère

vage électronique et papier des documents du Ministère. Pour Dr Cheick Oumar TRAORE, l'investissement personnel du Ministre BAKO ARIFARI explique l'accélération dans la mise en œuvre du projet. « Grâce au Professeur BAKO ARIFARI et avec l'appui du Bureau de la Coopération suisse, nous avons pu acquérir un logiciel plus performant. Car en fait, le ministère utilisait un logiciel libre (CDS/ISIS pour windows) conçu en 1985 par l'UNESCO pour les pays en développement. Mais les besoins du MAEIAFBE sont au-delà des fonctions de ce logiciel qui n'offre malheureusement pas beaucoup de possibilités d'archivage et de paramétrage. C'est important d'avoir un système d'archivage électronique. Nous avons acquis un logiciel de Gestion Electronique des Documents «Therefore» avec Secur'Archiv en Suisse. En utilisant cet outil, toutes les directions peuvent

avoir accès à la base de données. Et d'ajouter : « une mission du MAEIAFBE est déjà allée en Suisse pour suivre une formation sur le paramétrage de ce logiciel, avec un système de connexion à distance pour les représentations diplomatiques et consulaires. »

La numérisation : un chemin de ronces et d'épines

L'équipe opérationnelle du Projet de gestion des archives a effectué un travail méticuleux dans le traitement des documents abandonnés dans les cartons et dans les sacs à l'Annexe II du MAEIAFBE. Les travaux opérationnels ont été conduits par Marcel HOUNDAI, archiviste au Ministère des Affaires Etrangères avec l'appui des assistants et stagiaires. Les anciens documents ont été triés, traités et numérisés durant plusieurs mois. Parmi les documents abandonnés dans les cartons,

ils ont pu extraire de précieux documents (accords de coopération, concernant la promotion et la protection réciproque des investissements, de siège, coopération militaire et technique, suppression de visas, transport aérien, culture, transports routiers, coopération commerciale et industrielle etc., les actes officiels (loi, Décision ; Décrets, Arrêtés) et beaucoup d'autres documents spécifiques au domaine de la diplomatie.

Le projet d'archivage des documents est en adéquation avec la nouvelle gouvernance du Bénin qui accorde une importance particulière à la gestion du savoir. Il est conforme aussi aux messages des différents partenaires au développement qui mettent l'accent sur la bonne gouvernance. Il s'inscrit dans la stratégie de croissance et de réduction de la pauvreté. L'absence ou la disparition de documents insti-

tutionnels peut faire perdre au Bénin beaucoup de ressources financières, pourtant nécessaires à son développement. Le Ministère des Affaires étrangères, de l'intégration africaine, de la francophonie et des béninois de l'extérieur (MAEIAFBE) est régulièrement confronté à la perte de documents précieux notamment des accords ou contrats avec des représentations diplomatiques à des moments critiques, entre autres lors des revues bilatérales, multilatérales, table ronde des donateurs etc. Ceci découle de l'état de destruction avancée dans lequel les archives du MAEIAFBE se trouvaient depuis le déménagement des fonctionnaires du ministère dans un nouveau bâtiment.

Des archives modernes et après ?

Les groupes cibles visés par la modernisation du système d'archivage sont d'abord le cabinet du MAEIAFBE, les directions centrales, les directions techniques, les différents départements pays (Europe, Afrique, Asie, Amérique, etc.), et surtout le personnel qui verra ses capacités renforcées mais sera aussi suffisamment outillé pour accéder aux informations disponibles au sein du Ministère. De façon indirecte, les groupes cibles du Ministère surtout les étudiants en fin d'études sur la coopération internationale et les chercheurs pour les articles scientifiques sur les relations internationales pourront profiter de l'amélioration du système d'archivage et de l'accès au centre de documentation. Les autres Ministères pourront également obtenir facilement des renseignements sur les accords internationaux. Les représenta-

tions diplomatiques, de même, pourront à l'avenir accéder librement aux contrats et aux documents spécifiques échangés avec le MAEIAFBE. L'amélioration du système d'archivage du Ministère des Affaires Etrangères renforcera le rôle de pilotage du système d'aide à travers la disponibilité de l'ensemble des accords bilatéraux et multilatéraux et l'organisation des revues de l'aide. D'autre part, les partenaires techniques et financiers ont priorisé la dimension redevabilité aux acteurs nationaux dans leur nouvelle stratégie. Le programme archivage s'inscrit dans ce nouveau champ d'action de la gouvernance. « Nous avons fait un audit documentaire en faisant le point des archives courantes, des archives intermédiaires et historiques », explique Dr. TRAORE. Les archives courantes sont des documents de dates récentes qui sont d'utilisation habituelle et fréquente pour l'activité des services, des établissements qui les ont produits et reçus et qui sont conservés pour le traitement des affaires. Très concentré sur ses objectifs, l'expert TRAORE estime que la perte de documents au MAEIAFBE ne sera plus qu'un vieux souvenir. « Nous allons mettre en place un système de consultation où nous avons une base de données à

laquelle « le public » aura accès. On n'a plus besoin de consulter les documents physiques. » Presqu'en fin de réalisation du projet, des résultats probants ont été déjà atteints. A ce jour, plusieurs documents ont été numérisés (accords de siège, de coopération, etc.). « Aujourd'hui, nous avons pu numériser tous les actes officiels de 1960 à 2014 », renseigne l'expert, un brin de sourire en coin. A long terme, il est souhaitable que le Ministère dispose d'un très bon système d'intranet. Le projet de numérisation et de système intégré des archives du MAEIAFBE est un projet révolutionnaire. Il permettra, à l'avenir d'anticiper même sur d'éventuels sinistres dont pourraient être l'objet les locaux du Département central ou les différentes représentations diplomatiques et consulaires du Bénin à l'étranger. « Par exemple, nous avons perdu les archives au Gabon avec les événements malheureux du 12 avril 2015 où l'Ambassade du Bénin a été incendiée. Nous avons perdu aussi bien les données physiques que numériques. Si nous avions un système qui permettait de faire un backup à partir de la Centrale, on aurait pu éviter ce problème », regrette le spécialiste Dr Cheick Oumar TRAORE. ▀

Par Djibril BOUSSOU.

Le Projet d'archivage en chiffres

Début de la phase	: 15.07.2014
Fin de la phase	: 15.01.2016
Budget	: 159 000 000 F CFA

(Démarrage du projet, Contribution Suisse)

Budget à chercher pour la réalisation du projet : 241 000 000 F CFA

Budget estimé pour la durée de toute l'intervention : 400 000 000 F CFA